



Artiste urbain égyptien Ganzeer pour la campagne pour la liberté aux détenus en Égypte

## Journée Internationale de Solidarité avec les Détenus Egyptiens

- 15 ans de prison pour avoir participé à une manifestation pacifique
  - 41 000 personnes arrêtées et poursuivies depuis Juillet 2013
  - 89% de ces arrestations sont liées à une implication politique
  - 53 prisonniers sont morts au commissariat durant cette période
- .... Voici l'état actuel de la liberté d'expression et de rassemblement en Egypte

La loi égyptienne de Novembre 2013 sur les rassemblements publics, mieux connue sous le nom de « loi anti-manifestation » est une loi qui restreint considérablement le droit aux rassemblements et manifestations politiques pacifiques et qui viole la Constitution Egyptienne et les normes internationales.

Sous prétexte de protéger la « sécurité » et les « intérêts des citoyens » cette loi donne aux forces de l'ordre le droit d'interdire les rassemblements publics de plus de 10 personnes que ce soit sur des lieux publics ou privés. Aussi, de lourdes peines de prisons et amendes sont le lot de ceux qui participent à des manifestations non autorisées, de plus les inculpations sont vagues, à titre d'exemple « tentative d'influencer le cours de la justice ».

D'autres part les forces de sécurité égyptienne ont carte blanche pour l'usage sans limite de la force, pouvant aller jusqu'à entraîner la mort des manifestants. La loi anti-manifestation donne même un cadre juridique pour l'usage de balles réelles à l'encontre des manifestants « dans le cas où les forces de sécurité n'arriveraient pas à disperser les rassemblements », violant ainsi les normes internationales. Les forces de police bénéficient d'une impunité totale bien que d'innombrables documents rapportent la brutalité grave dont elles font usage à l'encontre des manifestants, des agressions sexuelles faites aux femmes et aux hommes durant l'arrestation, les enlèvements, les arrestations illégales et l'utilisation aveugle de force meurtrière.

La dernière application en date de cette loi : le tribunal a condamné 24 personnes à 15 ans de prison pour avoir participé à une manifestation, cela se fit sans audience et les personnes concernées furent jugées « in absentia » alors que les accusés étaient présents dans le bâtiment de justice.

Les Egyptiens ont lutté et ont gagné leur droit naturel à s'exprimer librement et à participer activement au changement qu'ils revendiquent. Ils ont payé un prix lourd pour cette liberté, des milliers de morts, de blessés et d'autres bien plus nombreux prisonniers, nous ne pouvons plus jamais accepter les chaînes qui ont été brisées. Nous n'avons pas d'autres choix que celui de s'opposer et de résister à cette loi. Elle est inconstitutionnelle, elle viole les droits fondamentaux de se rassembler en public et de s'exprimer des rassemblements publics et d'expression.

Nous, Egyptiens du monde entier, avec nos amis et ceux qui nous soutiennent, nous vous invitons à nous rejoindre pour la journée internationale de solidarité avec les détenus égyptiens, le samedi 21 Juin. Des manifestations et des événements auront lieu partout dans le monde, en Egypte, en France, au Royaume-Uni, en Allemagne, en Suède, aux Etats Unis.



Artiste Egyptienne Mira Shihadeh pour la campagne pour la liberté aux détenus en Égypte

A Paris nous vous convions à une journée d'information organisée par « la campagne pour la liberté aux détenus en Egypte » avec la participation de l'Union syndicale Solidaires et d'Amnesty International, il y aura aussi de courtes interventions-conférences et des diffusions de films sur la situation en Egypte, la loi anti-manifestation et la campagne populaire qui la dénonce. Rejoignez-nous Samedi 21 juin, 14h-17h, à la Bourse de travail, 85 rue Charlot, Métro République.

« Une injustice, où qu'elle soit, est une menace contre la justice partout » – Martin Luther King, Jr.

**Liberté pour les détenus en Egypte**

[Notre page Facebook: www.facebook.com/events/737005506340927/](https://www.facebook.com/events/737005506340927/)